

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

LE CONGRÈS ANNUEL DE LA COMBEQ AURA LIEU DANS LA MAGNIFIQUE RÉGION DE RIMOUSKI!

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 9 mars 2023 – Le 27^e congrès annuel de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) se tiendra du 20 au 22 avril 2023 au Centre de congrès de l'Hôtel Rimouski!

Sous la thématique *La COMBEQ, c'est NOUS!*, le congrès propose une programmation originale et entièrement dédiée aux officiers œuvrant au sein de municipalités et de MRC. En plus de se tenir dans un environnement à couper le souffle, les attraits du congrès se déclinent notamment par ce qui suit :

- Une dizaine d'ateliers formateurs élaborés sur mesure à partir des plus récents développements règlementaires affectant le milieu municipal.
- Un atelier sur le terrain permettant la visite de deux projets exceptionnels.
- Un Salon des exposants comprenant une trentaine de kiosques.
- Des consultations individuelles sans frais avec des conseillers du monde juridique, urbanistique et environnemental.
- Une conférence d'ouverture offerte par le renommé explorateur Bernard Voyer et une soirée humour en compagnie de Simon Delisle.
- Rencontres, réseautage, banquet et tirage de nombreux prix de présence.

La COMBEQ profite de l'occasion pour remercier ses partenaires majeurs et commanditaires associés qui rendent possible la tenue de cet événement d'envergure au bénéfice de ses membres dans un contexte où il est primordial de continuer de développer ses compétences et d'approfondir ses connaissances.

Jetez un coup d'œil à ce qui vous attend :



Pour en savoir plus sur la programmation ou pour vous inscrire : combeq.qc.ca/congres-annuel

À propos de la COMBEQ

La Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) est un organisme à but non lucratif qui contribue activement au développement professionnel de 1 350 officiers municipaux en bâtiment et en environnement de partout au Québec, et ce, depuis plus de 25 ans. Par l'entremise de formations reconnues et de services exclusifs, les membres sont ainsi outillés pour appuyer leurs municipalités dans l'élaboration de plans et de règlements d'urbanisme, lesquels favorisent l'aménagement et le développement de leur territoire, le tout, en tenant compte de l'évolution des lois et de leur application.

- 30 -

Source : Geneviève Gosselin, coordonnatrice aux communications et aux événements
Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec
450 348-7178, poste 103 | ggosselin@combeq.qc.ca